

Granotes

Enseignement

Visa
pour le lycée
Page 3

Sur les chemins de l'été...

Pages 12-13



Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information
N° 59 - Juillet-août 2004



Enseignement

Lycée : réponse à l'automne.

.....Page 3

Tourisme

Plein cadre sur la haute saison. Label HandiPlage pour Argelès.

Trois nouveaux Ecolem.

Sécurité : le dispositif estival.

.....Pages 4-5-6

Animations

Juillet-août-septembre : le programme.

.....Pages 7-8-9-10

Vie municipale

Inaugurations puissance 6.

.....Page 11

Environnement

Des idées de balades pour l'été. Le parc de Valmy, les Réserves Naturelles.

.....Pages 12-13

Zoom arrière

.....Pages 14-15

Les Méditerranéennes

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction-Maquette

Service Communication

Photographies

Service Communication
Editions de l'Arbre
Frédéric Hédelin
Jean Millan

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel)



Pierre AYLAGAS

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes des Albères
Vice-Président du Conseil général

Objectif qualité

La décision du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon de lancer la construction d'un lycée à Argelès-sur-Mer est une grande nouvelle pour notre commune. Les adolescents d'Argelès, scolarisés à Perpignan ou à Céret, y gagneront en qualité de vie et d'enseignement. Par cette décision, Argelès est aussi conforté dans sa place de pôle majeur du sud de notre département. Les atouts de la commune, la détermination sans faille de tous ceux qui, depuis de trop longues années, défendaient ce dossier ont été payants. Ce lycée participera pleinement au développement économique et commercial d'Argelès et à son rayonnement. Il renforcera également l'attractivité de notre commune, en dehors des périodes touristiques. Il reste maintenant à se mettre au travail pour qu'il soit une réussite.

Début juillet, une délégation du comité des Villes et Villages Fleuris est venue visiter Argelès-sur-Mer pour décider de l'attribution de la Première Fleur à notre commune. Cette distinction récompenserait les efforts accomplis -ils sont visibles partout et par tous- pour le fleurissement et l'entretien de nos espaces verts. Les différents labels accordés aux communes ne sont pas des gadgets, loin de là. Il n'y a que ceux qui n'en bénéficient pas qui l'affirment ! Depuis sa création, le Pavillon Bleu est accordé chaque année à Argelès pour la qualité de ses eaux de baignade. Le Pavillon Bleu flotte également sur Port-Argelès dans le cadre de l'opération Ports Propres. Nous venons d'obtenir le label HandiPlage pour les aménagements effectués en faveur des handicapés au poste de secours P3. Cela démontre un réel investissement en faveur de notre environnement. Nous continuerons sur la voie tracée avec la volonté de tout mettre en oeuvre pour préserver notre cadre de vie.

Les services municipaux ont mis les bouchées doubles pour qu'Argelès soit fin prête pour la saison. Les coups de mer enregistrés aux mois d'avril et au mois de mai n'ont pas facilité leur tâche. La grande migration estivale a pu commencer : Argelès était parée à accueillir les centaines de milliers de touristes qui, une fois de plus, vont apprécier la qualité de nos plages, la beauté de nos Albères et de notre arrière-pays.

Comme chaque année, la ville a renforcé ses effectifs. 200 saisonniers sont venus compléter les services municipaux dont 39 à la police municipale, 27 pour la surveillance des plages, 80 aux services techniques et 27 au camping Roussillonnais. Ces renforts sont indispensables pour assurer la sécurité des plages, des biens et des personnes, entretenir et nettoyer la ville et accueillir les vacanciers. Les Argelésiens et les touristes sont sensibles aux efforts faits chaque année même si l'on peut déplorer, de la part de certains, une absence de civisme que nous regrettons tous.

Lycée d'Argelès : le oui de la Région

Le Conseil Régional a tranché : Argelès aura son lycée. Une réunion publique avait permis, une nouvelle fois, de mesurer l'urgence de la situation. La mobilisation de tous a été payante.

C'est désormais officiel. Le nouveau président du Conseil Régional Georges Frêche l'a annoncé le 6 juillet : Argelès-sur-mer aura son lycée. La Région s'engage à construire le plus rapidement possible deux lycées dans le département, à Argelès et à Canet.

Pour tous ceux qui, élus, parents d'élèves, enseignants, associations, réclamaient avec force depuis le début des années 90, la réalisation d'un tel équipement, c'est aujourd'hui la récompense d'une longue mobilisation.

Une mobilisation que les élus régionaux ont pu mesurer lors de la réunion publique organisée fin juin, salle Buisson à Argelès, dans le cadre des rencontres thématiques "La région

en chantier".

Tous les intervenants, Pierre Aylagas, maire et vice-président du Conseil Général, Max Lévíta et Christian Bourquin, vice-présidents du Conseil Régional mais aussi des provinciaux, des enseignants, des syndicalistes, des parents d'élèves ont évoqué la situation catastrophique dans laquelle se trouve le département en matière de lycées.

Les chiffres sont on ne peut plus clairs sur le déséquilibre territorial : les P.O comptent 1121 élèves par établissement contre 839 à l'Aude, 950 dans le Gard, 1066 dans l'Hérault et 307... en Lozère. Le département accuse également un retard considérable en matière d'enseignement professionnel. Des filières comme le tourisme



A la tribune, lors de la réunion publique, avaient pris place Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-mer, Max Lévíta et Christian Bourquin, vice-présidents du Conseil Régional.

ou la santé, gisements naturels d'emplois dans les P.O, ne peuvent accueillir les élèves dans les lycées professionnels ou les B.T.S.

On connaît aujourd'hui la

réponse apportée par la nouvelle majorité du Conseil Régional. Pour Argelès et ses enfants, c'est une nouvelle page qui s'ouvre.

Les atouts d'Argelès

En introduction de la réunion publique, Pierre Aylagas, a rappelé les atouts de la candidature d'Argelès et a versé de nouvelles pièces au dossier.

"Le conseil municipal a adopté en avril une délibération pour l'achat d'un terrain de 67 413 m² à Taxo, en bordure de la R.N 114" a indiqué le maire en préambule. "Nous avons tenu une réunion avec les services de l'Etat : sous-préfet, DDE et architecte des bâtiments de France. De celle-ci, il ressort que ce terrain, classé aujourd'hui en zone agricole, n'est pas situé en zone inondable. Dans le cadre d'un projet d'intérêt général comme l'est un établissement scolaire, une révision simplifiée du Plan local d'Urbanisme peut être lancée. Cette procédure est réalisable dans un délai de 4 à 6 mois. Enfin, ce terrain n'est pas soumis aux contraintes de la Loi Littoral" a-t-il souligné.

Quant à l'intégration du lycée à proximité du site classé de Taxo, Pierre Aylagas a expliqué : "La loi Barnier impose la réalisation d'une étude paysagère d'entrée de ville. Celle-ci devra obligatoirement intégrer un "cône de vue" sur la chapelle de Taxo".

Enfin, le maire d'Argelès a insisté sur l'importance des voies d'accès au futur lycée : "la RN 114 est le trait d'union avec les cantons d'Elne et de la Côte Vermeille. La voie rapide Argelès-Le Boulou dessert les Albères. La ligne SNCF Perpignan-Cerbère est également un atout".

En conclusion, Pierre Aylagas a déclaré : "Argelès est prêt. Nous attendons sereinement la décision de la Région". Celle-ci a finalement tranché dans le sens que les Argelésiens attendaient.

Viticulture Le terroir à l'honneur

A l'occasion de la cérémonie 2004 des Bacchus, le terroir viticole argelésien a été particulièrement récompensé.

En premier lieu, le Château Valmy avec l'obtention du Bacchus Côtes

du Roussillon rouge pour son Premier de Valmy 2001, élevé en fûts de chêne. C'est une belle récompense pour une exploitation qui a été relancée il y a peu.

Ensuite, la cave coopérative d'Argelès a été nommée dans la catégorie des Vins Doux Naturels pour son Rivesaltes ambré hors d'âge, le Roc de la Perdiu 1992. Enfin, le domaine Deprade-Jorda a été nommé pour son rosé 2003, dans la catégorie Vin de Pays des Côtes Catalanes.

Château Valmy - Valmy - Tél : 04 68 81 25 70

Cave Coopérative - Route de Sorède

Tél: 04 68 81 01 04

Cave Deprade-Jorda - 98, Route Nationale 114

Tél : 04 68 81 10 29



Plein cadre sur la haute

Où faire son marché ?

En plus du traditionnel marché qui se tient le mercredi et le samedi au village (rue et place de la République et place des Castellans), d'autres marchés sont organisés pendant la saison touristique. A la plage, jusqu'au 15 septembre, marché le lundi, le mercredi et le vendredi matin au Parking des Platanes. En juillet et août, tous les matins boulevard de la Mer.

A Port-Argelès, jusqu'au 15 septembre, le jeudi matin et tous les mardis matin marché biologique.

A la plage le marché artisanal est ouvert tous les jours de 17h à 24h, parking des Platanes, jusqu'à la mi-septembre. Les amateurs de brocante ont rendez-vous tous les mardis matin sur la promenade du front de mer.



Navette interparkings Pour stationner futé

Jusqu'au 15 septembre, la ville d'Argelès met en place une navette gratuite (petit train) entre les différents parkings qui ceignent le village.

La navette circule tous les matins de 10h à 13h et emprunte le circuit suivant : gare, route nationale, allée Ferdinand Buisson, avenue Molière et avenue de la Libération. Il est donc possible de stationner aisément parking de la gare, devant la mairie, sur les parkings de la salle polyvalente et du stade Gaston Pams.

A la plage, la ville vient d'agrandir le parking des Platanes sur un espace non utilisé par l'aire de jeux voisine. Une partie (40 places) est louée aux commerçants de la station ; l'autre, payante, (150 places) est ouverte au public. Tarif : 1 Euro de l'heure de 9h à 24h. Le première demi-heure est gratuite.

90 places réservées aux deux roues sont installées sur ce parking.



Label HandiPlage pour Argelès

La ville d'Argelès-sur-Mer vient de se voir attribuer le label HandiPlage pour les aménagements réalisés au poste de secours P3, boulevard de la Mer. Le label HandiPlage a été décerné par l'association éponyme après que son président, Raymond Espi, ait testé les équipements.

Le label HandiPlage fait partie intégrante du label national Tourisme et Handicap. Délivré aux professionnels du tourisme, il est la reconnaissance d'une démarche d'intégration de qualité. Cette démarche est celle entreprise par la ville d'Argelès-sur-Mer.

Concrètement, l'accès au poste de secours P3 a été goudronné afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder en fauteuil. Des places de parking réservées aux handicapés ont été aménagées.

Depuis le poste de secours spécialement aménagé pour eux avec WC et douche, les handicapés ont accès au bord de mer grâce à un cheminement particulier. Ils peuvent entrer dans l'eau grâce à un "Tiralò", engin adapté à la baignade des personnes à mobilité réduite. Les secouristes du poste P3 leur prêtent assistance.

Une signalétique particulière avec le logo HandiPlage conduisant au poste P3 est installée sur tous les axes principaux d'Argelès-Plage.

Clubs de plage

Signature d'une Charte Qualité

Du parking de la Marende jusqu'à la plage du Racou, les 7 kilomètres du littoral sablonneux argelésien comptent 17 clubs de plage. La Charte Qualité que la Ville d'Argelès-sur-Mer et les plagistes ont signée dernièrement témoigne d'une volonté commune : proposer aux Argelésiens et aux touristes des actions de qualité. Celles-ci concernent le renforcement de la sécurité, la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie et la valorisation des activités touristiques. C'est un engagement clair des professionnels en faveur de la démarche qualité.



saison



Trois nouveaux postes Ecolem

En 2002, la ville d'Argelès-sur-Mer installait au poste de secours P 4 (poste Central) un poste Ecolem, nouveau concept de poste de surveillance. En 2003, le P 6 au Racou et le P1 plage Nord étaient eux aussi équipés de ce type de poste. En 2004, les 6 postes de secours de la plage d'Argelès-sur-mer sont de type Ecolem.

Ecolem signifie écologie, littoral et mer. Chaque Ecolem comprend un poste de surveillance avec vigie, une infirmerie, et des sanitaires accessibles pour les handicapés. L'Ecolem est entièrement démontable pour laisser place nette en hiver. Il est autonome pour sa consommation électrique (panneaux solaires) et en eau.

Un poste Ecolem permet de satisfaire les attentes exprimées par les touristes et les besoins des communes du littoral tout en préservant la qualité environnementale de la côte. Cette initiative est une action significative pour un tourisme durable et écologique.

Lancement de la collecte sélective sur la plage

Pavillon bleu pour ses plages propres et pavillon bleu des ports sont des labels qu'Argelès-sur-Mer détient pour la qualité de son environnement. Le sable de la plage est nettoyé grâce au procédé écologique "Meractive".

En 2004, Argelès-sur-Mer veut aller encore plus loin en lançant la collecte sélective sur la plage. Tous les clubs de plage signataires de la Charte Qualité la proposeront.

Aux postes P3, P4 et P5, en bordure de la plage, la ville vient d'installer des containers enterrés pour la récupération du verre, des cartons, des emballages et des bouteilles plastique.

Ces containers, dénommés "Mollock", de couleur verte pour le verre et jaune pour les cartons et le plastique, sont enterrés. Seule



la "bouche" apparaîtra à la surface. Le container vert a une capacité de 3000l ; celle du jaune est de 5000l. Ce dispositif vient compléter celui des corbeilles placées sur la plage. De la plage Nord jusqu'au Racou, 250 sont à la disposition du public.

Patrimoine

Visites guidées d'Argelès

Au mois de juillet et d'août, le Musée Casa de les Alberes propose des visites guidées du village avec découverte de l'église et du clocher. Elles se déroulent le mardi, jeudi et samedi. Départ à 10h du Musée, place des Castellans.

Prix : 4 Euros pour les adultes, gratuit pour les moins de 12 ans.

Inscriptions au 04 68 81 42 74.

Place des Castellans au village, le Musée Casa de les Alberes présente des outils et objets de la vie quotidienne en Roussillon au XIX^e et XX^e. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Prix : 2 Euros.



L'Office de Tourisme à votre service

Pendant la haute saison, l'Office Municipal de Tourisme, place de l'Europe à Argelès-Plage, est ouvert tous les jours de 8h30 à 20h. Tel : 04 68 81 15 85.

Jusqu'au 31 août, une annexe est ouverte à l'Hôtel de Ville, allée Ferdinand Buisson, du lundi au samedi de 9h15 à 12h15 et de 15h à 18h15. L'Office de Tourisme propose des plans d'Argelès, des brochures pour découvrir la commune, un topo-guide pour effectuer des randonnées dans les Albères ainsi qu'une documentation très complète sur les plus beaux sites du canton et du département.

Ouverture de la piscine municipale

Depuis le 3 juillet et jusqu'au 29 août, la piscine municipale du stade Gaston Pams, avenue de la Libération au village, est ouverte tous les jours de 9h à 20h.

Sécurité : le dispositif estival

Comme l'an passé, la sécurité des baigneurs sur les 7 kilomètres de plage d'Argelès-sur-Mer est assurée par des sauveteurs aquatiques municipaux. Ils sont 27, répartis sur les 6 postes de secours.

A terre, 39 policiers municipaux saisonniers viennent renforcer les 22 permanents du service. Ce dispositif est complété par la présence de deux animateurs de rues. Ces agents ont reçu une formation pour les informer sur leurs missions et le cadre de leurs compétences. Ce personnel se répartit entre des patrouilles sur la promenade, le poste de police municipale, des actions d'ilotage au port et au Racou, une brigade VTT et le renfort des patrouilles d'agents permanents.

Côté gendarmerie, 50 à 60 gendarmes supplémentaires sont détachés à Argelès. L'effectif des 15 militaires de la brigade d'Argelès est renforcé par 25 gendarmes. Des gendarmes mobiles et le Peloton d'Intervention et Surveillance de Céret assurent des patrouilles.

Comme chaque année, un poste provisoire est ouvert à la plage, parking du Grau. Il est chargé de recueillir les plaintes.



27 sauveteurs aquatiques municipaux sont répartis sur les 6 postes de secours.

Ouverture des postes de secours

Les 6 postes de secours sont ouverts jusqu'au 5 septembre, de 10h à 19h.

Du 6 septembre au 15 septembre, le poste central (Poste 4), le poste 6 (Le Racou) et le poste 2 (Plage Nord) seront ouverts tous les jours de 10 h à 19 h.

Du 16 septembre au 26 septembre, les mêmes postes seront ouverts tous les jours de 10h à 18h.

Enfin, du 27 septembre au 3 octobre, le poste central sera ouvert de 10h à 18h.

3 questions à Jean-François Bey

Adjoint délégué au tourisme

Granotes : Quelle est la grande tendance de cet été 2004 ?

Jean-François Bey : Après une phase ascendante pendant quatre ans, nous sommes aujourd'hui dans une phase de stagnation, voire de légère régression. C'est un phénomène que l'on constate dans toutes les communes touristiques de la côte méditerranéenne française, voire européenne. La concurrence est de plus en plus vive avec de nouvelles destinations et, avec la crise économique générale en Europe, le budget vacances est de plus en plus serré.

Granotes : Quelles sont les actions entreprises depuis l'été dernier par l'Office Municipal de Tourisme ?

Jean-François Bey : Toute notre démarche est basée sur la qualité. La qualité des prestations offertes par les professionnels et par l'Office de Tourisme. Cette recherche de la qualité se traduit par la charte signée avec les clubs de plage, la collecte sélective sur la plage, le label HandiPlage, le lancement

du nouveau site internet qui est un outil de développement touristique et donc économique. Nous venons de mettre en place, dès le mois de juillet, un observatoire du tourisme argelésien pour mieux cibler notre clientèle. Il nous permettra de lancer dès l'automne un plan d'action avec les différentes filières professionnelles. Dans ce domaine, nous recherchons un maximum d'efficacité.

Par ailleurs, l'Office est en cours de certification AFNOR pour renforcer son professionnalisme et a développé ses opérations de communication en France et à l'étranger.

Granotes : D'une manière plus générale, comment voyez-vous l'évolution du tourisme à Argelès ?

Jean-François Bey : il faut s'engager résolument vers le développement d'un tourisme durable qui respecte notre environnement exceptionnel. Les pavillons bleus pour les plages, le port, le label HandiPlage sont les garants d'une véritable qualité de vie,



celle que les touristes recherchent en vacances. Nous devons aller plus loin dans cette démarche en proposant des produits typiquement argelésiens comme des randonnées pédestres, les visites guidées du Mas Larriou, les circuits vélo que nous mettons en place dès cet été. Dans cette optique, la création du sentier Littoral et de la voie verte entre Argelès et Amélie seront de nouveaux atouts pour le développement du tourisme vert. J'inclus également, dans cette démarche, le fleurissement de la commune et la qualité de nos espaces verts qui seront, je l'espère, récompensés, par l'obtention de la Première Fleur.

Juillet : demandez le programme...

Tous les lundis : cours de sardanes et bal rétro au village, place de la République.

Tous les mardis de 9h à 13h : brocante d'un jour. Promenade du Front de mer.

Le jeudi de 20h à 23h et le dimanche de 15h à 19h : Peintres en plein air (Square Camille Ferrer)

Tous les vendredis : auditions de sardanes au village, à l'Hôtel de Ville.

Juillet

Lundi 12

Spectacles de rue : les lundis au soleil. Défilé et animation de rues avec la Porteuse d'eau. Allées piétonnes de la plage, à 19h30.

Mardi 13

Danse : animation de rues, bals, mini-boum au village à 21h30.

Mercredi 14

Fête Nationale : à la plage, au port et à Costa Blanca, bals à 21h30. Feu d'artifice à 23h au port.

Jeudi 15

Musique classique : concert classique avec Les Violons de Versailles. Chapelle de la plage à 21h30.

Vendredi 16

Danse : bal Disco à 21h30. Aire des Festivités à la plage.

Samedi 17

Sports : tournoi de tennis pour les jeunes sur les terrains du village. Finale le 25. Renseignements 04 68 81 33 29.

Danse : bal des Pompiers à l'Espace Liberté au village. A 19h avec l'orchestre Hervé Barre.

Dimanche 18

Animations : défilé avec la Pena d'Argelès à 11h dans les rues du village.

Sports : tournoi annuel de tennis de table.

De 9h à 18h à la salle polyvalente.

Sports : 5^e randonnée VTT des Albères. Départ à 7h de la salle Cécile, derrière les pompiers. Inscriptions au 04 68 89 04 23.

Lundi 19

Spectacles de rues : parade des marionnettistes les Bigbrozeurs. Allées piétonnes de la plage à 19h30.



15-18 juillet

Valmy à l'heure du flamenco

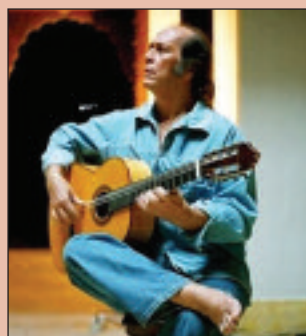
Le 2^e festival de flamenco qui se déroulera à Valmy à la mi-juillet accueille un invité prestigieux avec le guitariste Paco de Lucia, pour son unique concert de l'année en France. Sa présence à Argelès-sur-Mer est un événement exceptionnel.

Déjà, l'an passé, la première édition du festival de Flamenco avait comblé d'aise un public de connaisseurs, friand de danse, de guitares et des chants qui symbolisent cette culture flamenco.

Valmy vivra pendant 3 jours à l'heure andalouse. Pendant les spectacles bien sûr, mais aussi avant avec l'installation d'un village qui proposera une bodega avec tapas, des stands, des boutiques et un podium avec des animations musicales.

Tous les spectacles débiteront à 21h. Le village flamenco ouvrira ses portes à 18h.

Jeudi 15 juillet



21h : Chispa Negra (spectacle de danse).

22h15 : Paco de Lucia (guitare).

Riche d'une tradition andalouse et d'une virtuosité musicale, il a apporté à la musique flamenco un nouveau champ d'évolution. Il est considéré comme l'un des médiateurs du flamenco auprès d'un public étranger situé hors des frontières et de la culture espagnoles.

Vendredi 16 juillet



21h : Contraste.

Création-danse pour le festival.

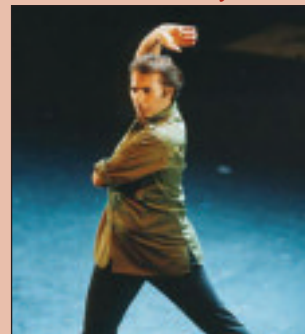
22h : Esperanza Fernandez (chant).

Sa voix puissante, tour à tour douce, âpre ou sophistiquée porte toute la beauté de ce chant unique et si profond qu'on l'appelle naturellement le "cante jondo".

Samedi 17 juillet

A partir de 21h30, aire des festivités à la plage : podium flamenco. Musique, chants, bodega. Entrée libre.

Dimanche 18 juillet



21h : Antonio Ruiz "Kiko" (guitare).

22h15 : Israël Galvan (danse).

Il a obtenu les plus importants prix de danse en Espagne. Il est aussi l'auteur de chorégraphies pour le Ballet National d'Espagne. La critique l'a signalé comme un des meilleurs danseurs de flamenco.

Réservations à l'Office Municipal de Tourisme.

Tél : 04 68 81 15 85.

Juillet-août : demandez le prog

Enfance : Tournée de Plage Nesquick. Rond-Point d'arrivée de la Plage à 14h.

Mardi 20

Concert : Dave et Carlos. Esplanade du Casino à 21h30.



CARLOS

Mercredi 21

Sports : Inter Camping au boulodrome de la Massane. Doublettes formées. A 21h.

Danse : les Mercredis de Port-Argelès. Bal à 21h30 et feu d'artifice à 23h.

Jeudi 22

Danse : bal disco, aire des festivités à la plage.

Vendredi 23

Sports : concours de Pétanque. Boulodrome de la Massane. A 13h.

Animations : fête du Racou. Nombreuses animations. A partir de 20h.

Dimanche 25

Folklore : Exhibition de la Colla Lliure, centre commercial Costa Blanca. A 19h.

Lundi 26

Spectacles de rues : parade avec de "Deux choses l'une". Allées Piétonnes de la plage. A 19h30.

Mardi 27

Danse : bal disco avec Krypton Music à l'aire des festivités de la plage. A 21h30.

Mercredi 28

Danse : les Mercredis de Port Argelès. Animations à partir de 21h30.

Samedi 31



Spectacle : soirée Dansante avec le Sound Summer Tour 2004 avec 3 DJ pour 3 heures de Mix non Stop. Show laser, écran géant. A la plage à 21h.

Concert : La fiesta 2004 avec Emir Kusturica et le No Smoking Orchestra, High Tone, les Motivés et les 100 grammes de Tête. Au Bocal du Tech.

Infos au 04 67 03 05 15.

Les expositions de l'été



"Les Pritchard's se font la valise..." pour une exposition exceptionnelle dans le cadre du festival des Méditerranéennes du 19 août au 5 septembre.

Galerie Marianne

Jusqu'au 7 août :

Atelier d'Abécédaire. 16e exposition sur le thème "Il était une fois". 300 ouvrages au point compté, créations originales et ouvrages communs présentés dans un superbe décor.

Du 10 au 17 août :

Marie-Andrée Montalvo et Adrien Salvery, peinture, paysage et portraits.

Du 19 août

au 5 septembre :

Les Pritchard's, exposition dans le cadre du festival Les Méditerranéennes. Série inédite, peintures et sculptures.

Galerie Marianne, Pôle Argelès Culture, Espace Liberté. Ouverte du lundi au samedi de 15h à 19h.

Tél : 04 68 81 50 60.

Salle Mozart

Du 16 au 31 juillet :

Lucette Vadier, peinture.

Du 1er au 17 août :

Jean-Pierre Jouret, peinture.

Du 23 au 31 août :

Emmanuel Bredelt, peintre. Salle Mozart, Ecole de Musique,

Place de la République. Ouverte du lundi au samedi de 16h à 19h.

Salle du Foyer

Jusqu'au 31 juillet :

exposition de l'association artistique d'Argelès. Peinture, sculpture, arts décoratifs.

Du 1er au 11 août :

Lu Galler, peinture.

Du 12 au 20 août :

Jocelyne Codina, peinture.

Du 21 au 31 août :

Félia Forma, Paulette Guérin et Séraphine Bajot, peinture, artisanat.

Du 1er au 10 septembre :

Jacques Rosso et Jacqueline Sanvoisin, peinture.

Du 11 au 20 septembre :

Jacqueline Sanvoisin.

Salle du Foyer, sous le cinéma Jaurès, rue du 14

juillet. Ouverte du lundi au samedi de 16h à 19h.

Bibliothèque

Juillet : Exposition de dessins et de tableaux de poissons de M. Boutière, professeur-chercheur au laboratoire Arago.

Exposition de productions écrites autour du Moyen Age par les élèves du collège.

Août : Exposition sur le zoo humain par la classe d'art plastique du collège.

Bibliothèque Municipale : Pôle Argelès Culture, Espace Liberté.

Stages de peinture

Pendant l'été, l'association artistique d'Argelès organise des stages de peinture avec des professeurs diplômés. Au programme, stages de dessin, d'aquarelle, de pastel, d'huile acrylique et d'art abstrait. **Inscriptions au 04 68 95 78 09.**

ramme...

Août

Lundi 2

Animations : podium de la Française des Jeux. Animations sur la plage en journée. Spectacle à 21h, esplanade du Casino.

Sports : début du tournoi de tennis adultes au village. Finale le 14.

Mercredi 4

Animations : fête de Port-Argelès. Animations musicales à 21h. Feu d'artifice à 23h.

Jeudi 5

Musique classique : festival lyrique des Pays Catalans. En passant par l'Opéra : Mozart, Bizet, Wagner avec les cuivres de Rocamadour. A 21h salle polyvalente.

Vendredi 6

Sports : tournoi de Sand-ball à la plage devant l'aire des festivités. En journée.

Samedi 7

Animations : paella géante du rugby. A 20h, Espace Liberté au village.

Sports : tournoi de Sand-ball à la plage devant l'aire des festivités. En journée.

Dimanche 8

Sports : pétanque. Grand Prix de la ville.

Boulodrome de la Massane.

Lundi 9

Spectacles de rues : parade avec Niki. Allées piétonnes de la plage à 19h30.



Mercredi 11

Sports : randonnée cyclotouriste Mar i Munts. Inscriptions au 04 68 89 04 23.

Jeudi 12

Solidarité : journée du don du sang à la plage. Aire des Festivités de 9h à 20h.

Vendredi 13-Dimanche 15

Commerce : braderie des commerçants du village.

L'été du patrimoine

Du 15 juillet au 14 août :

exposition "Argelès-sur-Mer : 150 ans de tourisme balnéaire." A l'Office Municipal de Tourisme, à la plage. De 14h à 19h, tous les jours.

24 juillet : conférence par Denis Fontaine "Les glaciers d'Argelès : un patrimoine préindustriel oublié". A 21h, place de la République, au village.

6 août : visite guidée "L'ancienne ville royale d'Argelès". Départ du Musée à 8h30.

10 août : messe à la chapelle Saint-Laurent-du-Mont. Conférence : "Saint-Laurent-du-Mont, une église romane patiemment restaurée."

Samedi 14 août : baignade façon 1900. Tenue d'époque exigée. A 8h, à la plage, devant le casino.

24 août : conférence "Eglise paroissiale Notre-Dame-dels-Prats, histoires d'une restauration". A 21h, place de la République.

19 au 21 août

Musiques du sud aux Méditerranéennes

Avancée au mois d'août, le 8^e édition des Méditerranéennes propose un programme éclectique où cohabitent avec bonheur artistes confirmés (Jane Birkin, Louis Chedid, les Wailers) et des révélations comme le catalan Cali, les Têtes Raides et Tryo.

Azimuth production a concocté sa programmation avec des dominantes : rock le jeudi, reggae le vendredi et musiques du monde le samedi.

Jeudi 19 août, à partir de 19h

Amparanoïa (Espagne).

Cali : le catalan nommé pour les Victoires de la Musique.

Les Têtes Raides : nommées pour les dernières Victoires de la Musique.

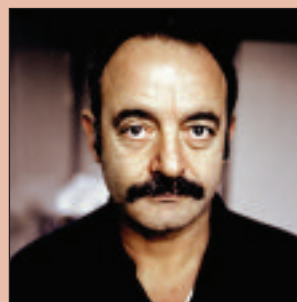
Les Wampas : encore un groupe nommé aux dernières Victoires. Déjà 10 albums.

Vendredi 20 août, à partir de 19h

Modena City Ramblers (Italie).



The Wailers et Louis Chédid au programme de ces Méditerranéennes



Fabulous Troubadours : groupe toulousain (hip hop, musique des troubadours et sons jamaïcains).

Tryo : 3 guitares et 3 voix.

The Wailers : le groupe de Bob Marley. Trentième tournée mondiale.

Samedi 21 août, à partir de 19h

Sabor de Gracia (Catalogne Sud) : rumba catalane.

Thierry Robin (flamenco).

Louis Chedid.

Jane Birkin : ultime représentation de son spectacle "Arabesque".

Après les concerts, à partir de minuit, les soirées se poursuivent à l'Exotic-Café à Argelès-Plage, allée Jules Aroles.

A partir du 16 août, animations musicales à la plage et au village.

Réservations à l'Office Municipal de Tourisme.

Tél : 04 68 81 15 85.

Septembre : le programme...

Samedi 14

Danse : bal des sapeurs-pompiers. A 19h, Espace Liberté au village.

Mercredi 18

Sports : Inter Camping au boulodrome de la Massane. Doublettes formées. A 21h.

Mardi 24-Samedi 28

Enfance : opération Passeport Kid. Spectacle et animations, réduction sur les loisirs.

Mardi 24

Musique classique : concert à la chapelle de la plage avec le Trio de Nancy. A 21h30.

Mercredi 25

Commerce : braderie des commerçants du Port.

Jeudi 26

Musique classique : festival lyrique des Pays Catalans. Concert lyrique pour flûte et piano (Schubert, Liszt, Chopin, Bizet). Annie Ploquin, flûte et François-Michel Rignol, piano. A 21h à la salle polyvalente.

Samedi 28

Sports : démonstration d'aéromodélisme salle polyvalente à 21h.

Septembre

Samedi 4

Musique classique : festival lyrique des Pays Catalans. Opérette La fille du régiment de G. Donizetti par la compagnie Cantem Lirica. A 16h à la salle polyvalente.

Folklore : duo Argelès-Collioure. Les Esbarts Sant Marti de Barcelone. A 21 h à l'aire des festivités.



Dimanche 5

Folklore : 29^e Aplec (rassemblement) de sardanes à Valmy.

Lundi 6

Spectacle : Femme, Femme, Femme... swing et French Cancan.

A 21h rond-point d'arrivée.

Dimanche 12

Spectacle : duo Argelès-Collioure. Récital catalan avec Cal Tres. A 21h, à l'Espace Liberté au village.

Sports : journée départementale de la randonnée à Valmy.

Lundi 13

Spectacle : soirée du rire avec les imitateurs Franck Brun et Thierry Metaireau. A 21h au rond-point d'arrivée.

Jeudi 16-dimanche 19

Jeux : 12^e festival des Jeux de l'Esprit. Echecs, tarot, scrabble et bridge.

Samedi 18

Folklore : duo Argelès-Collioure. Les Esbarts Sant Andreu de Rivesaltes. A 21 h à l'aire des festivités.

Vendredi 24-Dimanche 10 octobre

Exposition : 10^e Salon International d'Art de Valmy. Peintures, sculptures.

Samedi 25-Dimanche 26

Fête : Argelès célèbre la Saint-Côme et la Saint-Damien. Spectacles, animations.

3

questions à Danilo Pillon

Adjoint délégué à l'animation et aux associations

Granotes : quels sont les grands axes de l'animation à Argelès ?

Danilo Pillon : Argelès est une station touristique à multiples facettes. Il y a des enfants, des adolescents, des adultes, des seniors, des français, des étrangers. Notre philosophie est que chacun y trouve son compte. Cela va du Passeport Kid pour les enfants au bal musette en passant par les concerts classiques, les cours de sardane, les concerts rock, les spectacles avec des vedettes populaires comme Dave ou Carlos cet été. C'est aussi tout ce qui tourne autour de notre patrimoine historique et naturel et des traditions catalanes.

Notre volonté est de répartir équitablement les animations sur l'ensemble du territoire communal : au village, plage Nord, plage centre, au port et au Racou pour que chacun y trouve son compte.

Enfin, nous faisons partie des stations qui proposent des grands spectacles gratuits. Chaque fois que nous le pouvons, nous jouons la carte de la gratuité.

Granotes : comment se préparent les animations de l'été ?

Danilo Pillon : L'Office Municipal d'Animation présidé par Marc Badia est le moteur de l'animation. Dès la fin de saison, l'O.M.A effectue une analyse de la saison avec ses partenaires : les associations sportives, folkloriques et culturelles et celles de commerçants. Nous pouvons ainsi avoir une idée précise de ce qui a bien ou mal fonctionné. Nous entretenons également des relations étroites avec le monde économique, notamment avec les professionnels du tourisme. L'animation doit être au service de l'économie. Il faut que les vacanciers se souviennent de leur venue à Argelès et aient envie d'y revenir. L'O.M.A est une machine qui fonctionne sans arrêt, d'autant plus que nous avons renforcé la programmation d'avant et d'après-saison.

Granotes : dans ce contexte, quelle est la place des Méditerranéennes ?

Danilo Pillon : Il y a deux ans, nous avons eu l'opportunité d'accueillir le festival Les Méditerranéennes qui quittaient Céret. Nous



Danilo Pillon (à droite) en compagnie des chanteurs Julie Piétrie et Jean-Pierre Mader

l'avons saisie. C'est la manifestation phare de l'été à Argelès. Elle nous permet aussi de mettre en valeur le magnifique site de Valmy qui l'était trop peu jusqu'alors. C'est une vitrine pour la commune en terme de renommée et de médiatisation nationale et internationale. Nous avons de grandes ambitions pour ce festival. Il permet aux Argelésiens de découvrir des artistes qu'ils n'auraient jamais pu voir à Argelès. Aux touristes, il donne une image positive de la station. Il doit devenir, à terme, le plus grand festival des musiques du Sud. C'est dans ce sens que nous travaillons.

Inaugurations puissance 6

Les grands chantiers communaux de l'automne, de l'hiver et du printemps ont été inaugurés. Tour d'horizon... en petit train.

Pour aller de Valmy à la nouvelle maternelle en passant par le port et l'avenue du Général de Gaulle, le cortège officiel a emprunté le petit train lui permettant de découvrir l'ensemble des chantiers municipaux. Les travaux d'aménagement reprendront en octobre, à la fin de la saison estivale, par des opérations de voirie au village.

La passerelle du collège : sur-élevée d'un mètre cinquante, elle n'a pas, lors des crues du prin-

temps, constitué d'obstacles au libre écoulement de la Massane. La nouvelle structure pèse 7 tonnes.

La voie d'accès à Valmy : cette voie a été réalisée pour répondre aux exigences du trafic généré par les diverses activités du site. Elle améliore la sécurité à la fois des piétons et des cyclistes. Ultérieurement, un éclairage encastré dans des murettes en bordure des vignes sera réalisé.

La déchetterie du port : elle permet la récupération des pro-



La maternelle de la plage porte désormais le nom de maternelle Les Tamaris

duits toxiques, des batteries, des huiles, des piles, des métaux, des papiers et des cartons. Outre sa fonction de protection de l'environnement, elle permet à Port-Argelès d'obtenir le Pavillon Bleu.

L'avenue Eric Tabarly : mise en service au printemps dernier, elle porte le nom du célèbre navigateur auquel la ville d'Argelès-sur-mer a tenu à rendre hommage, après accord de sa veuve et de sa fille. Elle comprend un parking de 46 places, la création d'une contre-allée et de pistes cyclables.

Les pompes du Marasquer : cette installation a été réalisée

pour éviter les débordements de l'agouille du Marasquer. Après la création d'un cuvelage et l'élargissement de celui qui existait, une station de pompage a été mise en place. 4 pompes hydrauliques permettent automatiquement de rejeter les eaux du Marasquer dans la Massane.

L'école maternelle Les Tamaris : elle a ouvert à la rentrée dernière. Elle comprend 3 classes, 1 bibliothèque, 1 salle polyvalente et 1 salle de repos, des locaux administratifs et une partie restauration (cuisine et restaurant). Un parking a été créé à l'extérieur.



La déchetterie du Port est un outil pour la préservation de l'environnement.

Conseil municipal : au fil des dossiers

Voici les principales délibérations adoptées par le conseil municipal lors des séances de mai et de juin.

Autorisation d'ester en justice : la majorité du conseil a autorisé le maire à ester en justice à propos du nouveau recours déposé par une association contre le lotissement d'activité économique devant accueillir l'hypermarché. Un tel recours si la justice suit les requérants -ce qu'elle n'a jamais fait jusqu'à aujourd'hui- aurait pour conséquence de retarder cette réalisation et entraînerait donc des frais financiers élevés pour la ville d'Argelès. Avant d'en arriver là, la ville va demander

officiellement à l'association, dont les membres peuvent être tenus pour responsables si leur démarche est jugée irrecevable, de retirer leur action.

Comptes administratifs : le conseil municipal a adopté ceux de l'Office municipal de Tourisme, du lotissement communal La Cerigue, du Port et de la commune.

Motion : le conseil a réaffirmé son attachement au service public en adoptant une motion demandant le retrait du projet de loi concernant E.D.F.-G..D.F. Le groupe majoritaire a voté une motion demandant que, dans le cadre du débat parlementaire sur la protection sociale, les acquis sociaux et les droits des salariés et des retraités soient préservés. L'opposition a

voté contre.

Digue Nord du Port : celle-ci a été endommagée par la tempête de 1999. Le rapport d'expertise, commandé par la justice, a conclu à la responsabilité du concepteur, de l'entreprise de construction et du service maritime, chargé de la surveillance des travaux. Le conseil municipal a décidé de poursuivre l'action entreprise, soit par voie de contentieux, soit par transaction avec les parties concernées afin qu'elles supportent le coût de la remise en état de la digue.

Convention avec l'Etat : le conseil a accepté la signature d'une convention avec l'Etat pour l'implantation d'une haie verte, le long de la RN 114, afin de masquer la vue de la casse auto.

Des idées de balades pour

A pied, à vélo, c'est l'été et l'occasion de découvrir les sites naturels d'Argelès. Deux réserves naturelles, les Albères, le parc de Valmy, le Bois des pins, des circuits à vélo vous attendent. Suivez le guide et n'oubliez pas de respecter les consignes de sécurité.

Argelès-sur-Mer peut s'enorgueillir d'être la seule commune de France à posséder sur son territoire deux réserves naturelles : celle de la forêt de la Massane et celle du Mas Larrieu. Des Réserves qui peuvent se visiter avec ou sans guide. Les Albères qui semblent veiller sur Argelès sont un terrain propice à la randonnée. Les marcheurs les plus émérites emprunteront le G.R 10 qui traverse en partie la commune ; les autres, au départ d'Argelès, se contenteront de balades plus faciles.

A pied ou à vélo, il y en a pour tous les goûts. Mais quelle que soit votre destination, respectez la nature, utilisez les poubelles, ne faites pas de feu. Ce patrimoine naturel exceptionnel est fragile et mérite toute notre attention.

Randonnées depuis Argelès

Disponible à l'Office de Tourisme, le Topo Guide des randonnées propose 9 balades, toutes au départ d'Argelès-sur-mer. Elles vous conduiront, entre autres, au dolmen Cova de l'Alarb, à la Tour de la Massane, sur la route des chênes lièges, vers le Château d'Ultera ou d'Argelès à Collioure par le bord de mer. La plupart des itinéraires sont balisés et le Topo Guide fourmille de renseignements historiques et pratiques pour réussir sa randonnée. *En vente à l'Office de Tourisme : 3 Euros.*

Le Bois des Pins

Argelès-sur-mer compte plus de 8000 pins centenaires dont 2000 dans le bois des pins. C'est en 1854 que la commune prend l'initiative de planter une pinède de 12 ha en front de mer.

Aujourd'hui, le Bois des pins est toujours un havre de fraîcheur et de verdure.

Afin de préserver le renouvellement des espèces, la ville a entrepris des régénérations successives (1978, 1981, 1984, 2003) en replantant 1500 pins. La dernière en date a eu lieu en 2004. 200 pins ont été replantés avec objectif prioritaire la redensification des clairières. Cette opération de régénération se poursuivra sur plusieurs années. Afin de préserver la pinède, les replantations sont un panachage de pin parasol et de pin maritime



A pied, à cheval, en VTT... toutes les formules sont envisageables pour découvrir Argelès et les Albères.

La Réserve de la Massane

Située sur le territoire d'Argelès, la Réserve Naturelle de la Massane, également dénommée forêt des Couloumates, située dans la partie la plus orientale du massif des Albères, s'étend sur 300 ha, entre 600 et 1150 m d'altitude avec comme point culminant le Pic des 4 Termes. Elle se trouve à un véritable carrefour biogéographique.

Située à 5 km seulement de la Méditerranée, la Réserve est à peine à une trentaine de kilomètres des sommets pyrénéens et occupe la partie supérieure du bassin versant de la rivière Massane. Cette forêt est constituée en majeure partie par des hêtres. Depuis la fondation en 1872 du Laboratoire Arago de Banyuls-sur-mer, la Massane est devenue une des stations classiques de la zoologie internationale, au même titre



que la forêt de Fontainebleau. Forêt prisée par les randonneurs, traversée par le GR 10, la forêt de la Massane est classée Réserve Naturelle depuis 1973 et gérée par une association. Elle est accessible à tous à condition de respecter ce milieu naturel exceptionnel.

les vacances



La Réserve du Mas Larrieu



Créée par un décret de juillet 1984, la Réserve Naturelle fête cette année ses 20 ans. Elle est gérée et entretenue par la ville d'Argelès-sur-Mer. Un conservateur et un technicien y travaillent à temps plein.

Située au nord d'Argelès-Plage, sur une superficie de 145 ha, elle est l'un des derniers sites naturels sauvages de la plaine et du littoral du Roussillon. Entrecoupée de boisements épars et de roselières longeant le Tech, la Réserve a su garder son aspect naturel ainsi que son unicité sur le plan biologique.

La visite permet de découvrir des paysages variés, générés par la juxtaposition sur une faible superficie de différents milieux naturels : roselières, prairies, dunes et embouchure du Tech. Vous y apercevrez de nombreux oiseaux comme les hérons cendrés, les mouettes rieuses, les guêpiers d'Europe et les goélands. Un sentier de découverte, des panneaux d'informations, une aire de pique-nique ont été aménagés pour faciliter la visite. Visites accompagnées avec un guide le mardi et le jeudi. Départ à 9h de l'Office Municipal de Tourisme (prévoir son véhicule). Tarif adulte : 4 Euros. Gratuit pour les enfants de moins de 13 ans. Prix spéciaux pour les groupes. Inscriptions au 04 68 81 15 85.

Argelès à vélo

L'Office Municipal de Tourisme propose cet été trois circuits de découverte d'Argelès à vélo. Ces itinéraires, de 30, 20 et 14 km suivant les circuits, de difficulté variable, permettent un large panorama de la commune. Depuis la Table d'Orientation du Racou jusqu'à la Réserve Naturelle du Mas Larrieu en passant par le parc de Valmy jusqu'à Taxo d'Amont, ils offrent aux cyclistes la possibilité de découvrir Argelès autrement.

Dépliants sur les différents parcours disponibles gratuitement à l'Office Municipal de Tourisme.



Le Parc de Valmy



C'est le plus beau point de vue sur le village, la plage, le port et les Albères. Du belvédère, vous pouvez embrasser tout le littoral dans un site empreint d'histoire.

Si le Château de Valmy est une propriété privée, le Parc permet de découvrir la flore méditerranéenne grâce à un sentier botanique.

Le Parc de 6 hectares est un havre de fraîcheur et de verdure où il fait bon pique-niquer dans des espaces spécialement aménagés. Cascades, fontaines, jeux d'enfants agrémentent un lieu où l'on découvre également les animaux domestiques du pays catalan (âne, chèvres, moutons, basse-cour). Valmy accueille des manifestations comme les floralies au mois d'avril, l'Aplec de Valmy (rassemblement de sardanes), le Salon international d'art en septembre et les Méditerranéennes au mois d'août.

Le Parc de Valmy est situé à 3 km au sud d'Argelès-sur-mer, en direction de Collioure, en bordure de la RN 114 (sortie 12).

Accueil du Parc - Tél : 04 68 81 47 25.

Le tarif de la visite est entièrement consacré à l'entretien du site, géré par l'association "Valmy-Porte des Albères".

Ouvert tous les jours de 10h à 19h du 1^{er} juin au 30 septembre ; du 1^{er} octobre au 30 mai le mercredi, le week-end, les jours fériés et pendant les vacances scolaires. Tarifs : 3 Euros pour les adultes ; 2 Euros pour les enfants de + de 5 ans.

Citoyenneté : dialogue à la plage



Après les réunions de secteurs tenues au village à l'automne dernier, c'est la plage qui a accueilli l'équipe municipale pour ces rencontres placées sous le signe de la concertation et du dialogue. L'occasion pour Pierre Aylagas, entouré d'adjoints, de conseillers municipaux, des services municipaux, de la Communauté de Communes et des délégués de quartiers de présenter les réalisations effectuées depuis l'an passé dans les 3 secteurs concernés : le Racou-le Port-plage Sud, plage Centre et plage Nord. L'occasion aussi de dévoiler les principaux projets municipaux pour la plage. L'occasion enfin de se prêter au petit jeu des questions-réponses avec des argelésiens concernés par leur cadre de vie et qui souhaitent que l'amélioration de celui-ci se poursuive.

Argelès-Espolla : l'abornement réalisé

Certains ne le savent peut être pas mais Argelès possède 3 kilomètres de frontière commune avec le village d'Espolla en Espagne. Chaque année, tradition oblige, une délégation du conseil municipal rencontre ses homologues de Catalogne Sud en présence des représentants de la gendarmerie et des douanes pour la cérémonie de l'abornement.

Il s'agit de constater que les bornes, matérialisant la frontière entre les deux pays, n'ont pas été endommagées. Il s'agit surtout de se retrouver entre Catalans du Nord et du Sud sur la crête des Albères, massif appartenant au patrimoine commun de nos deux pays. Un massif dont la demande de classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité, auprès de l'U.N.E.S.C.O. est en cours d'instruction.



Sports : champions à l

La seconde édition des Trophées des Sports a permis de récompenser les sportifs argelésiens qui ont porté haut et fort les couleurs de la ville. Elle a permis de constater que le sport argelésien était en pleine forme et qu'une large palette de disciplines était pratiquée dans la commune.

Ainsi, à l'appel de Charles Campigna, adjoint au maire chargé des sports et d'Annie Trossaert, conseillère municipale, la gymnastique rythmique et sportive, le vélo-club des Albères, le tae kwon do, le modern-club pétanque, la société d'escrime, la boule sportive, le judo-club, le tennis-club, l'amicale des sapeurs-pompiers, le hand-ball club et l'étoile sportive catalane ont été récompensés pour les titres obtenus au niveau départemental,



régional et national. Ce sont 11 associations et 134 lauréats qui ont été ainsi honorés. Les Trophées des Sports ont été ensuite remis par Pierre Aylagas

8 mai : remise de diplô

Le 8 mai 1945 marque la fin des combats de la seconde guerre mondiale. En cette année commémorative du soixantième anniversaire du débarquement des alliés en Normandie, les cérémonies organisées ce jour-là ont pris une ampleur toute particulière.

Chaque année, à l'initiative des associations d'Anciens Combattants d'Argelès-sur-Mer et du canton, les enfants des écoles se rendent au Monument aux Morts où figurent les noms des enfants d'Argelès tombés au champ d'honneur. Pour leur participation qui s'inscrit pleinement dans le devoir de mémoire et dans l'apprentissage de la citoyenneté, les enfants des écoles ont été invités en mairie où Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-Mer, Jean Gri, adjoint au maire, chargé de l'édu-



108 dictionnaires pour les CM2

Cent-huit élèves des écoles argelésiennes quittent les écoles primaires pour passer au collège à la rentrée prochaine. Un moment important que la ville d'Argelès salue chaque année à sa manière en leur offrant un dictionnaire qui les accompagnera dans leur scolarité.

La remise des ouvrages, coordonnée par Jean Gri, adjoint au maire chargé de l'éducation, s'est déroulée en ouverture des Trophées des Sports. Un à un, les élèves des classes de M. Peytavi (Ecole Molière), Mme Montilla, M. Saignol et M. Parra (Ecole Curie-Pasteur) se sont succédé sur le podium pour prendre possession d'un ouvrage qui sera un atout précieux pour leurs années de collège.

'honneur



et ses adjoints à l'équipe féminine de rugby de Toulouges, championne de France et qui compte trois Argelésiennes dans ses rangs : Claire Liévreumont, Gwendy Dedecker et Agnès Dubois. Autre

Argelésien à l'honneur : le pétanqueur François Gouges, plusieurs fois champion de France en tête à tête, en doublettes et vice-champion du monde en triplette. Bravo à tous.

mes



cation et les représentants des associations leur ont remis des diplômes.



Solidarité : nouvelle structure pour l'Albe

Pendant plus de dix ans, l'association argelésienne l'Albe a joué un rôle exemplaire en accueillant deux fois par semaine dans des locaux municipaux de Valmy des adultes handicapés mentaux.

Les membres de l'association ont souhaité prendre du recul. C'est donc désormais une structure professionnelle, l'A.P.A.J.H, composée de six travailleurs sociaux qui gère le foyer. Financé par le Conseil Général, il est ouvert cinq jours par semaine le matin et l'après-midi et accueille treize adultes handicapés mentaux

En présence des parents et amis des handicapés, des membres de l'Albe et de l'A.P.A.J.H, Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-mer et vice-président du Conseil général, a dit sa joie de voir que ce projet était aujourd'hui devenu réalité pour la plus grande satisfaction des handicapés et de leurs familles. Un projet qui n'est qu'une étape puisque l'Albe est appelée à déménager dans les locaux de l'A.N.P.E, allée Ferdinand Buisson, une fois que celle-ci sera installée à la zone d'activités.



La grande fête des écoles

Prenez les enfants scolarisés dans les écoles de la ville -maternelles Les Tamaris et la Granotera, écoles primaires Molière, Curie-Pasteur et Herriot-, rassemblez-les pour la grande fête des écoles dans la cour de l'école Curie-Pasteur et vous aurez une idée de l'ambiance !

Juste avant la fin de l'année scolaire, ce sont plusieurs centaines d'enfants qui se sont retrouvées pour fêter dignement la fin de l'année 2003-2004. De nombreux stands, des jeux, des animations leur ont permis de passer un bel après-midi avant de se donner rendez-vous début septembre pour la rentrée des classes.



Azimuth présente

Les Méditerranéennes d'ARGeLès sur mer



Création : Momo & Co

19-20-21 août 2004 - Parc de Valmy

8^{ème} édition

JANE BIRKIN
TÊTES RAIDES
LES WAMPAS

THIERRY "TITI" ROBIN

AMPARANOIA

LOUIS CHEDID
TRYO **CALI**
THE WAILERS

FABULOUS TROBADORS

SABOR DE GRACIA



Renseignements : 04 68 81 15 85 - www.lesmediterraneennes.fr

LOCATIONS : FNAC - CARREFOUR - GEANT - 0 892 68 36 22 (p.30e.ans) - WWW.FNAC.COM - AUCHAN - LECLERC - VIRGIN - GALERIES LAFAYETTE ET POINTS DE VENTE HABITUELS